

Contrat Local Santé du Pays Vendômois

Actions n° 2.1.a : Développer une instance spécifique aux actions de prévention : coordination, programmation et communication

Porteur du projet: *Animatrice territoriale du CLS du Pays vendômois*

Axe stratégique	Favoriser et développer des actions de prévention à l'échelle du territoire	
Objectif opérationnel	Coordonner l'organisation des actions de prévention pour favoriser une équité de territoire et réduire les inégalités en santé	
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de lisibilité de l'offre en actions de prévention sur le territoire • Manque d'équité sur la programmation des actions de prévention (différences milieu urbain et milieu rural) • Besoin d'innovation en matière de communication sur la programmation des actions de prévention • Manque de lisibilité sur les orientations stratégiques des décideurs et financeurs en matière de prévention • Manque de lisibilité et d'informations sur les appels à projets en prévention et promotion de la santé 	
Description de l'action	<p>Créer une instance de réflexion et de travail sur le thème de la prévention et de la promotion de la santé.</p> <p>Les objectifs de ce groupe seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux et un recensement de l'ensemble des actions de prévention en lien avec les objectifs opérationnels du CLS du Pays vendômois ; • Etablir une cartographie des actions de prévention ; • Travailler sur une programmation adaptée aux besoins du territoire (thèmes, objectifs, lieux...) ; • Travailler sur l'articulation des différents dispositifs existants en matière de prévention et promotion de la santé ; • Proposer une formation aux professionnels et aux associations du territoire sur la littératie en santé (FRAPS, antenne du Loir et Cher) ; • Travailler sur l'innovation en matière de communication sur la prévention et la promotion de la santé. <p>Cette instance sera créée en coordination et en articulation avec les instances existantes qui interviennent dans ce domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vivre autonome 41, Conseil Départemental de Loir et Cher ; • Conférence des financeurs ; • Plateforme territoriale d'appui ; • FRAPS de Loir et Cher ; • Observatoire du territoire, pilote 41. <p>Elle aura une visée locale.</p>	
Population cible	Les professionnels et structures sociales et médico-sociales du territoire du Pays vendômois	
Zone géographique cible	Le territoire du Pays vendômois	
Identification du responsable de l'action	Structure identifiée : CLS du Pays vendômois	Moyens engagés : <ul style="list-style-type: none"> • Temps coordinatrice territoriale du CLS

Autres acteurs à mobiliser	Structures identifiées : <ul style="list-style-type: none"> • Délégation ARS du Loir et Cher • Education nationale • Vivre autonome 41, conseil départemental de Loir et Cher ; • Conférence des financeurs ; • Plateforme territoriale d'appui ; • Education nationale ; • FRAPS de Loir et Cher ; • Observatoire du territoire, pilote 41. • L'ensemble des acteurs en prévention et promotion de la santé du territoire du Pays vendômois 	Moyens engagés : Non déterminé
Sources de financement potentielles	Cette action ne nécessite pas de financements.	
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du groupe en fin d'année 2019 ; • Le calendrier sera défini par le groupe. 	
Evaluation (Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de l'instance • Equité de territoire à travers la cartographie des actions engagées 	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre important de partenaires engagés dans la mise en place d'actions de prévention ; 	